

Instructions de la CPN

Comment obtenir une attestation CCT en tant qu'entreprise ?

Système : SIAC (*Système d'information Alliance Construction*)

Groupe cible : entreprises assujetties dans les branches de l'isolation, des techniques du bâtiment ou de l'électricité

1. De quoi s'agit-il ?

L'attestation CCT¹ confirme auprès des mandants et des autorités qu'une entreprise est assujettie à la convention collective de travail (CCT) spécifique à la branche, fournit des informations sur le respect des conditions de travail et l'activité de contrôle.

L'attestation CCT est délivrée via la plateforme SIAC de manière standardisée. Elle contient un QR code permettant de vérifier en ligne sa validité, n'a pas de date d'expiration et peut être téléchargée à tout moment.

Les entreprises peuvent télécharger gratuitement leur propre attestation CCT.

Les secrétariats des commissions paritaires ne délivrent plus leurs propres attestations CCT.

2. Conditions (liste de contrôle)

- Assujettissement : votre entreprise est assujettie à une CCT.
- Enregistrement SIAC : la branche utilise la plateforme SIAC et votre entreprise est enregistrée dans SIAC (compte d'utilisateur existant).

3. Télécharger l'attestation CCT

- Ouvrir le portail : portal.isab-siac.ch → « Se connecter ».
- Login & 2FA² : saisir l'adresse e-mail et le mot de passe³ ; saisir le code de sécurité (SMS/e-mail).
- Sous la rubrique « Mon entreprise », vous trouverez l'attestation directement après la connexion.
- Téléchargement : dans la ligne de l'entreprise sous « Action », cliquer sur l'icône de l'attestation → « Attestation CCT » (PDF).
- Vérifier : se reporter au QR code/explications à la dernière page (explication des zones de statut).
- Si lors de la première connexion il est nécessaire de compléter les données, vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton « Compléter les données ».

Vous trouverez des informations complémentaires dans la fiche technique suivante : [Factsheet SIAC attestation CCT.pdf](#)

¹ CCT – convention collective de travail de la branche concernée

² 2FA - authentification à deux facteurs

³ Code oublié / pas de login ? Le code d'enregistrement peut être demandé directement sur la page d'accueil du portail

4. Utilisation de l'attestation CCT dans la pratique

- Les organes d'adjudication peuvent vérifier la validité en ligne via un QR code.
- Responsabilité solidaire (sous-traitants) : l'attestation CCT sert de preuve du devoir de diligence envers les sous-traitants.
- Clients/demandes d'audit : si nécessaire, l'attestation CCT actuelle peut être présentée directement.

5. Questions fréquentes (FAQ)

- Ces instructions s'appliquent-elles aussi à d'autres branches ?
Oui, la procédure via SIAC est en principe la même. Cependant, l'assujettissement régional/de la branche et la commission paritaire compétente (CP/CPN) sont toujours déterminants.
- Pourquoi n'y a-t-il pas de date d'expiration sur l'attestation ?
La validité est vérifiée en ligne via un QR code/une vérification ; il n'y a donc pas de date d'expiration fixe.
- Mon entreprise conteste une inscription.
Saisissez un commentaire de contestation sur le portail et contactez votre CP/CPN pour clarifier la situation.
- L'attestation n'apparaît pas / l'icône est grisée.
Vérifiez l'orthographe exacte du nom de l'entreprise et les droits d'accès. Si les problèmes persistent, contactez le support SIAC.

6. Dépannage

- 2FA ne fonctionne pas → vérifiez le numéro de téléphone ; vous pouvez aussi changer le numéro ; sinon contactez le support SIAC.
- Nom d'entreprise /numéro IDE incorrect → faites corriger les données de base via la CP/CPN ou le support.
- « Seulement pour les organismes adjudicateurs » est bloqué → dans le champ « *Mon entreprise* », vérifiez/désactivez le verrouillage (s'il est involontaire) ou contactez le support SIAC.
- Enregistrement manquant / code oublié : les entreprises reçoivent un code d'activation/d'enregistrement par la poste. Dans le portail, cliquez sur « Nouvelle inscription » et suivez les étapes. Le code d'enregistrement vous parviendra par la poste.

7. Contacts et liens

- Portail SIAC (connexion/enregistrement) : portal.isab-siac.ch
- Support SIAC : 0800 244 244 / support@isab-siac.ch

8. Aspects juridiques et protection des données

- Bases légales : CCT de la branche concernée ; règlements d'application/de contrôle spécifiques à la branche ; règlement SIAC.
- Source de données : l'attestation illustre l'état des données fournies par les organes d'application. Le SIAC gère la plateforme ; les entités déclarantes sont responsables de l'exactitude des informations fournies.
- Protection des données : traitement des données personnelles conformément aux déclarations de protection des données des différentes branches / SIAC
- Accès aux attestations : en fonction des rôles/abonnements.